

**PROJET
INSTITUTIONNEL
DE L' INSTITUT
PUBLIC OCENS**

2024-2029

SOMMAIRE

INTRODUCTION **1**

LES FONDEMENTS DE NOS ACTIONS AU SERVICE
D'UNE AMBITION COMMUNE **2**

NOTRE OFFRE DE SERVICE **3**

NOS RESSOURCES ET COMPETENCES **4**

ANNEXES **5**

Le mot de la Présidente du Conseil d'Administration



Farida REBOUH

Présidente du Conseil d'Administration de l'Institut Public Ozens

Le projet d'établissement est un document fédérateur incontournable pour apporter des réponses aux questions qui dépassent le simple cadre de l'institut ou des dispositifs.

Issu d'une démarche participative et collaborative, ce projet consolide l'organisation de l'Institut au service des usagers, que ce soit sur le volet des droits, de l'auto-détermination ou encore de la prévention de la maltraitance.

C'est un guide essentiel pour bien se saisir de ce qui fait la singularité et la force de l'accompagnement médico-social.

Je remercie les usagers et les familles qui ont contribué à cette réalisation, ainsi que toutes les équipes de l'Institut qui se sont mobilisées autour de cette réflexion.

INTRODUCTION

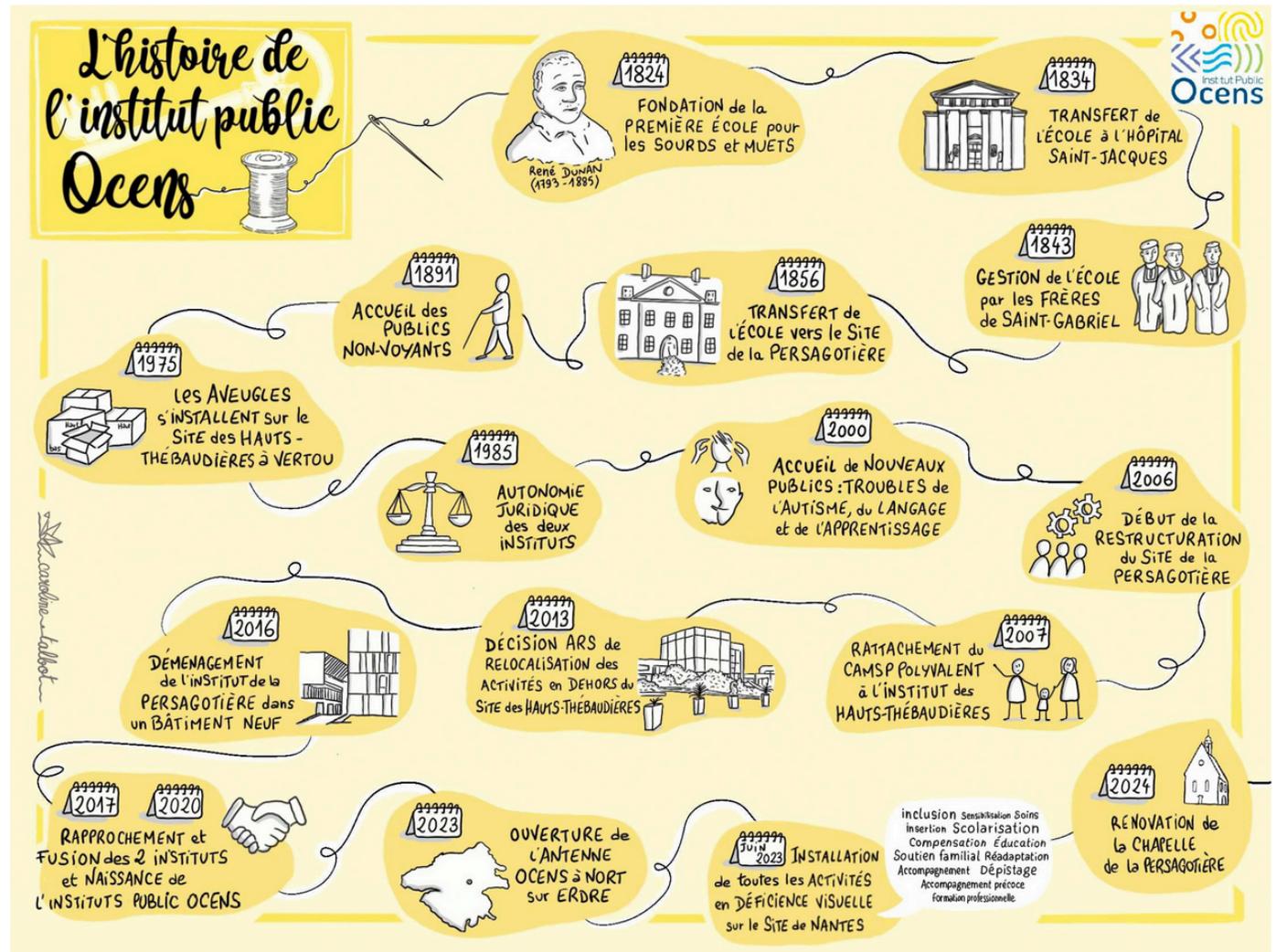
1. Comprendre d'où on vient
2. Pour se projeter dans l'avenir
3. En s'appuyant sur une démarche pragmatique et participative

01

1. Comprendre notre histoire...

L'institut public **Ocens** est issu de la fusion de deux instituts publics (les hauts Thébaudières et la Persagotière).

Depuis **1856**, il accueille, accompagne, et contribue à l'insertion, l'éducation et la formation des jeunes et des adultes de tous âges en situation de handicap sensoriel, des personnes présentant des troubles du spectre de l'autisme, des troubles du langage et des apprentissages, de déficience intellectuelle, tout au long de la vie.



2. Pour se projeter dans l'avenir...

Le projet stratégique de Ocens, **pour les années 2024-2029**, pose pour l'ensemble des dispositifs et services, les fondamentaux de notre fonctionnement et de nos organisations.

Répondant à une obligation issue de l'article L311-8 du code de l'action sociale et des familles, ce projet doit établir

« les objectifs en matière de coordination, coopération et d'évaluation des activités et de la qualité des prestations, ainsi que ses modalités d'organisation et de fonctionnement. »

L'article 22 du 7 février 2022 précise que ce projet doit aussi intégrer :

- La politique de prévention et de lutte contre la maltraitance
- La désignation d'une autorité extérieure à l'Institut, indépendante et choisie parmi une liste

Ce projet est établi pour **une durée maximale de 5 ans, après consultation du conseil de vie sociale.**

Aussi ce projet doit permettre de :

- **Positionner** l'institut dans son environnement
- **Indiquer** les évolutions en termes de publics et de missions
- **Donner** des repères aux professionnels dans l'exercice de leur activité et conduire l'évolution des pratiques professionnelles.



Ce projet stratégique apporte aussi une lecture sur le **sens de l'action conduite**. Il ancre les valeurs qui guident nos actions au quotidien, et nous permettent d'aller à la rencontre des personnes accompagnées et des professionnels.

Ce projet constitue aussi une invitation à s'appropriier avec **discernement et clairvoyance** les grandes évolutions et transformations qui bousculent la société en général, et le secteur médico-social en particulier.

3. En s'appuyant sur une démarche pragmatique et participative

Une **concordance des calendriers** pour une plus grande **cohérence et compréhension** des enjeux stratégiques :

- **la réflexion sur le CPOM et le projet stratégique:** les deux démarches ont été lancées en parallèle à la rentrée 2022, afin d'aboutir à une mise en œuvre concomitante sur une période de 5 ans 2024-2029
- le calendrier des **évaluations HAS** (Haute Autorité de Santé) pour l'ensemble des services et dispositifs autorisés a été recalé au dernier trimestre 2026.

STRATÉGIE INSTITUTIONNELLE

- Projet institutionnel Ocens 2024-2029 → Pose les fondamentaux et fixe le cap
- Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens CPOM 2024-2029 → Fixe les orientations institutionnelles et sécurise les financements par dotation globale
- Projets de dispositif / projets de service → Organisent les prestations de service, soutiennent les évolutions, les transformations, les réorganisations

SUIVI OPÉRATIONNEL



- Feuille de route annuelle par dispositif
- Feuille de route transversale et pour les services ressources
- Autres plans d'actions thématiques
- Evaluation HAS tous les 5 ans à partir de 2026

3. En s'appuyant sur une démarche pragmatique et participative

Une approche **participative** et contributive à la rédaction du projet institutionnel :

- un **comité de pilotage** (COPIL stratégie) :
 - une composition pluridisciplinaire (usagers, familles, professionnels, représentants du personnel, administrateurs, cadres de direction).
 - Six rencontres d'une demi-journée se sont tenues sur près d'une année.
 - Les sujets partagés : la philosophie d'intervention, la cartographie des prestations de service, la définition de la vision, des valeurs, de la mission, et les enjeux autour des réseaux et des logiques d'appui-ressources.
- Le **comité de la qualité et de la gestion des risques** :
 - composition pluridisciplinaire de professionnels
 - partage et croisement de regards sur les travaux
- Les **responsables de service** ont été impliqués dans les réflexions.
- Les **instances représentatives** du personnel (CSE) et des usagers (CVS) ont partagé à leur tour les travaux.



Une opportunité unique de croisement des cultures, des situations de handicaps



Une meilleure compréhension de ce qui fonde nos approches et nos organisations.

Ateliers sur les défis partagés Ocens 2024-2029

Innovation
Chemin de traverse
Co responsabilité
Agilité
Plaidoyer
Collectif
Adaptation
Attention
Souplesse
Accompagnement précoce
Evolution
Dialogue
Citoyenneté
Communication
Expérimentation
Evolution

Réflexion issue du COPIL Stratégique du 19 janvier 2024

Témoignages de participation au Copil Stratégique

Une expérience riche sur le plan personnel, facilité des échanges, j'ai pu ressentir la passion qui anime les professionnels d'Ocens ce projet va nous faire grandir ensemble.

Dans tous les échanges j'ai senti que les jeunes, les usagers étaient au cœur des préoccupations de chaque participant. Je ne me suis jamais sentie comme une personne externe à l'Institut, j'ai pu partager sur un même pied d'égalité illustrant la force du travail collectif, la démarche m'a permis de rencontrer des personnes que d'habitude je ne croise pas.

Le copil m'a permis de partager mon expérience en tant qu'utilisateur, j'ai été écouté avec bienveillance et respect ; j'ai été accompagné à la compréhension des documents ; une vigilance doit être apportée sur l'adaptation et la communication.

Paroles des parents

9

Paroles des administrateurs

Fraicheur, beaucoup d'acuité sur les échanges.

Un état d'esprit de construction positive, respect de la parole de chacun, une construction commune sur une base plurielle...vigilance sur le collectif qui doit permettre à chacun de prendre sa place dans le projet

Paroles de la direction

La parole de chacun compte, égalité de la parole de chacun

Une méthodologie de projet-processus qui est aussi une prise de risque

Facilité des échanges, un chaudron où chacun a mis son ingrédient

Une vraie prise de hauteur pour positiver, un bel exemple d'intelligence collective.

Une ouverture importante pour des administrateurs qui ne sont pas sur le terrain.

LES FONDEMENTS DE NOS ACTIONS AU SERVICE D'UNE AMBITION COMMUNE

1. Des **valeurs** fortes au cœur de nos actions
2. Notre **mission** et notre **vision**
3. Une **philosophie** d'approche de nos interventions centrées sur **l'autodétermination**
4. Un **management** qui valorise la coopération, **l'intelligence collective** et le travail en réseau
5. Une conscience forte de notre **responsabilité écologique**
6. Une démarche structurée d'amélioration continue de la **qualité** et de la **gestion des risques**

02

Les fondements de nos actions au service d'une ambition commune

Tous ensemble, les professionnels de l'institut Ozens poursuivent la même mission :

« accompagner des jeunes et adultes en situation de handicap en soutenant leur pouvoir d'agir et leur pleine participation sociale ».

Ces valeurs de **respect, d'engagement et d'adaptation** nous habitent au quotidien dans la rencontre avec les personnes accompagnées et tout au long de leur parcours de vie, dans le plus grand respect de toutes les dimensions de la personne.

Ces valeurs nous guident pour nous accompagner à travers toutes les évolutions de l'offre médico-sociale, et les changements sociétaux.



1. Des valeurs fortes au cœur de nos actions



Respect : Par l'attention et la considération apportées à chaque personne accompagnée, chacun travaille dans le plus grand **respect des cultures**, histoires de vie, des différences, des parcours sociaux et familiaux des personnes accompagnées. L'Institut Ozens garantit le respect **des droits fondamentaux**, en posant un cadre de fonctionnement qui sécurise les droits et obligations de chacun. Nos équipes veillent à permettre à chacun d'être **acteur** de son projet de vie, en étant attentif à instaurer un climat de **confiance** entre les usagers et les professionnels ainsi qu'entre les professionnels.



Engagement : Avec **responsabilité**, chaque professionnel s'engage à assurer le meilleur accompagnement possible. La pleine participation de chacun aux réflexions qui le concerne est le moteur de cet **engagement** et favorise l'exercice d'une pleine **citoyenneté**. La personne accompagnée est l'auteur de son propre cheminement et a le pouvoir de décider pour elle-même.



Adaptation : Avec écoute et réactivité, les professionnels sont attentifs aux besoins des personnes et réagissent dans des délais raisonnables aux besoins d'ajustement des projets personnalisés. Cette posture de **souplesse** et **d'ajustement** se traduit par la recherche de **complémentarité** avec les autres services évoluant sur le territoire et une grande concertation avec l'ensemble des acteurs. A la fois **résilients** et **innovants**, nous nous adaptons aux défis de transformation de nos prestations. Curieux de découvrir de nouvelles approches, nous nous engageons dans les réseaux et renforçons notre capacité d'anticipation.

2. Notre mission et notre vision

L'Institut Public Ocens est un **établissement médico-social** historiquement implanté sur le territoire de Loire Atlantique.

Ocens offre des **services médico-sociaux** aux enfants et adultes vivant avec une déficience sensorielle, des troubles du langage et des apprentissages, des troubles du spectre de l'autisme, un retard global de développement et /ou des troubles associés.

Ocens est ressource sur le territoire.



Notre raison d'être : une mission fondamentale tournée vers l'autonomie et la participation sociale



Une vision ambitieuse qui constitue notre guide pour prendre des décisions stratégiques

L'Institut Public Ocens est un acteur essentiel dans le **soutien à l'inclusion sociale, scolaire, et professionnelle des personnes accompagnées.**

Ocens est reconnu pour son action en faveur de la **pleine participation sociale et de l'autodétermination.**

En collaboration avec l'ensemble des partenaires, Ocens développe une dynamique **d'adaptation de son offre de service** en réponse aux besoins des publics accompagnés et en coresponsabilité avec ceux-ci.

A travers ses missions d'appuis-ressources, son expertise et ses capacités d'innovation, Ocens participe **à rendre l'environnement inclusif.**

Ocens est engagé dans une démarche de développement durable.

3. Une philosophie d'approche de nos interventions centrée sur l'autodétermination

LE SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT DE L'AUTODÉTERMINATION

- Les personnes sont considérées comme les **pilotes de leur projet de vie**. Elles doivent pouvoir **choisir et décider pour elles-mêmes** ce qu'elles souhaitent mettre en œuvre en terme d'actions concourant à la réalisation de leurs habitudes de vie.
- Les professionnels s'inscrivent dans une posture permettant de **renforcer le pouvoir d'agir des personnes, de valoriser leurs capacités et de concourir à leur développement**.
- Les temps d'échanges ayant vocation à élaborer le projet personnalisé d'accompagnement des personnes doivent se dérouler en présence de celle-ci et/ou de son représentant légal et selon des modalités qui permettent d'optimiser l'expression de ses choix/ besoins/ attentes

L'INCLUSION SOCIALE DES PERSONNES

- L'inclusion sociale nécessite à la fois **d'agir auprès de la personne** pour soutenir l'exercice de sa participation sociale mais également auprès de son environnement.
- Les **interventions dans les différents milieux de vie sont effectives** (domicile, milieu familial, lieu de scolarisation, milieu professionnel, de culture, de loisir, lieu d'hébergement, crèches, CHU, etc.).

LA PRISE EN COMPTE DES HABITUDES DE VIE DES PERSONNES DANS UNE VISÉE DE PARTICIPATION SOCIALE

- Les habitudes de vie sont l'ensemble des **activités courantes et des rôles sociaux que la personne souhaite accomplir**.
- Elles sont propres à chacun, d'où la nécessité de **personnaliser les projets d'accompagnement**.
- Les écarts entre ce que la personne souhaite faire et ce qu'elle peut faire, en référence à ses habitudes de vie, vont lui permettre de déterminer ses besoins (santé, participation sociale, insertion professionnelle, autonomie, adaptation, etc.).



4. Un management qui valorise la coopération, l'intelligence collective et le travail en réseau

Un management coopératif pour soutenir la dynamique d'engagement

La connaissance, reconnaissance et la valorisation des contributions de chacun sont au cœur des préoccupations managériales quotidiennes grâce à une approche bienveillante et de proximité. Nous reconnaissons l'expertise individuelle et cherchons à assurer le transfert des connaissances et la pérennité des savoirs et leur développement. Cela suppose des espaces d'**échanges** et de **créativité**, un partage des bonnes pratiques et des outils managériaux ainsi que des formations régulières.

Le virage inclusif, l'auto-détermination et le soutien au pouvoir d'agir nécessitent de repenser **un management plus horizontal favorisant le libre-arbitre** et la créativité de chaque professionnel. Le responsable de service est garant des savoirs-être et savoirs-faire. Il promeut **le questionnement éthique** autour des pratiques professionnelles.

L'intelligence collective en action

Notre organisation repose sur le travail d'équipe pluridisciplinaire et nous mettons tout en œuvre pour que la diversité des profils et des compétences contribuent pleinement à l'accompagnement de nos publics. L'intelligence de chacun, sans cesse valorisée, aboutit à une mobilisation renforcée des compétences.

Chaque membre de l'équipe doit se sentir **imputable** et **responsable** des services et activités, ainsi que du climat de travail. La création et le partage d'une vision commune stimulante encourage l'engagement individuel et collectif. Cela nécessite de se connaître, identifier et promouvoir les qualités des uns et des autres, mettre en œuvre des actions favorisant **l'écoute** et le **dialogue**.

En étant authentiques, bienveillants, justes, à l'écoute et transparents, nous participons à la création d'un environnement sécurisé, propice à la créativité et à la confiance.

Le partenariat et le travail de réseau

L'institut s'engage de façon volontariste dans une dynamique soutenue **de partenariat interne et externe**.

Ces liens permettent de construire les réponses complémentaires et globales aux besoins des personnes.

C'est en tenant compte de la diversité des pratiques et des points de vue que nous développons des liens de **confiance** durables et améliorons nos pratiques.

Nous partageons ouvertement nos connaissances, que ce soit entre professionnels, avec les usagers et leurs proches, le réseau et les partenaires afin que chacun puisse se développer et **influencer l'action**.

5. Une conscience forte de notre Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) ou Organisations (RSO)

L'Institut Public Orens s'inscrit dans des **perspectives durables et responsables**.

NOS ENGAGEMENTS EN 5 DIMENSIONS



6. Une démarche structurée d'amélioration continue de la qualité et de la gestion des risques

Notre démarche qualité vise à mieux répondre aux attentes et aux besoins des personnes accompagnées et de leur entourage dans le respect des recommandations de bonnes pratiques et du cadre réglementaire.

L'enjeu est de passer d'une démarche d'évaluation à une **culture de l'amélioration continue de la qualité des prestations** et une **culture positive de l'erreur** au service de la bienveillance et de l'éthique.

Ainsi, nous poursuivons **un triple objectif** :

1. La satisfaction des usagers,

- en veillant au respect de leurs droits,
- en les plaçant acteur dans leur accompagnement,
- et en veillant à ce que les réponses apportées soient adaptées et cohérentes.

2. L'harmonisation et la formalisation des process,

- En faisant converger les organisations pour le bien être des personnes accompagnées et des professionnels,
- En mettant à disposition des ressources et compétences adéquates et en favorisant l'enrichissement des connaissances.

3. La sécurisation des accompagnements,

- En visant la garantie d'une réactivité forte aux dysfonctionnements, plaintes, réclamations et signalements,
- En inscrivant Océans dans une boucle permanente d'amélioration continue



Nos engagements

- ☑ Une réflexion et une collaboration à la recherche de la meilleure réponse possible à un besoin donné à un moment donné.
- ☑ Un questionnement de la satisfaction pour une pleine participation en faveur du pouvoir d'agir et du libre choix.
- ☑ Une réflexion participative en faveur d'un enrichissement mutuel.
- ☑ Une agilité et une capacité d'innovation encouragées au travers de la veille.
- ☑ Une mesure de l'amélioration par la mise en place de feuilles de route avec des indicateurs de suivi.
- ☑ Une information simple, synthétique, ciblée favorisant une réelle appropriation de la démarche qualité et gestion des risques.



NOTRE OFFRE DE SERVICES

1. Les **publics** accueillis
2. **Evolution** des publics accueillis
3. Organisation de **l'offre de services**
4. Les **prestations** de services proposées à l'institut
5. Une démarche de **personnalisation** du projet
6. L'organisation des dispositifs de **participation sociale**
7. La politique de prévention et de lutte
contre la maltraitance

03

1. Les publics accueillis Pôle en Déficiences Sensorielles et du Langage PDSL Enfants

Nature des déficiences Troubles / degré de sévérité

Déficiences principales :

- Déficiences auditives légère, moyenne, sévère, et profonde
- Déficiences visuelles (malvoyance, cécité, troubles neurovisuels)
- Troubles spécifiques sévères du langage et des apprentissages

Troubles associés à la déficience principale (non systématiques) :

- Troubles vestibulaires
- Troubles de l'oralité
- Troubles moteurs
- Troubles du comportement/troubles du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH)
- Troubles psychiques
- Troubles des fonctions cognitives
- Troubles du Spectre de l'Autisme (TND dont TSA)
- Autres : maladies métaboliques, maladies oncologiques, maladies neurodégénératives...



0-16 ans

Pôle en Déficiences
sensorielles du langage
et des apprentissages
(PDSL)

Besoins essentiels / principaux * * Selon les nomenclatures SERAFIN

Santé :

en matière de fonctions sensorielles, relatif à la voix et à la parole, en matière de fonctions mentales psychiques et cognitives

Autonomie :

en lien avec les relations et interactions avec autrui (communication par le langage, les gestes, symboles + appareils et techniques de communication), pour la mobilité, pour prendre des décisions adaptées et pour la sécurité

Participation sociale :

pour participer à la vie sociale, en lien avec la vie scolaire, transversaux en matière d'apprentissage, pour accéder aux droits et à la citoyenneté, pour se déplacer



Département Loire-Atlantique
et rayonnement dans les 100 km
(nord de la Vendée)



SAFEP S3AS SSEFS IES
avec des unités d'enseignement externalisées (UEE)
et dispositif d'appui à la liste d'attente

Notification d'orientation MDPH

1. Les publics accueillis Pôle en Déficiences Sensorielles et du Langage PDSL Adultes

Nature des déficiences Troubles / degré de sévérité

Déficiences principales :

- Déficiences auditives légère, moyenne, sévère, et profonde
- Déficiences visuelles (malvoyance, cécité, troubles neurovisuels)
- Troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Troubles associés à la déficience principale

(non systématiques) :

- Troubles vestibulaires
- Troubles de l'oralité
- Troubles moteurs
- Troubles du comportement/troubles du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH)
- Troubles psychiques
- Déficiences Intellectuelle (DI)
- Autisme et autres, troubles envahissants du développement (TND dont TDA)
- Autres : maladies métaboliques, maladies oncologiques, maladies neurodégénératives...



+ 16 ans
Adultes

Pôle en Déficiences
sensorielles du langage
et des apprentissages
(PDSL)

Besoins essentiels / principaux * * Selon les nomenclatures SERAFIN

Santé :

en matière de fonctions sensorielles, pour entretenir et prendre soin de sa santé, en matière de fonctions mentales, psychiques et cognitives, .

Autonomie :

en lien avec les relations et les interactions avec autrui pour prendre des décisions adaptées et pour la sécurité,

Participation sociale :

pour participer à la vie sociale , en lien avec la vie scolaire et étudiante en lien avec le travail et l'emploi, transversaux en matière d'apprentissage, pour la vie familiale, la vie affective et sexuelle, pour accéder aux droits et à la citoyenneté, pour se déplacer pour vivre dans un logement, pour accomplir des activités domestiques, pour apprendre la pair-aidance en matière de ressources et autosuffisance économique.



Département Loire-Atlantique et rayonnement dans les 100 km (nord de la Vendée)
Pour l'Appui Spécifique FIPHFP / AGEFIPH départements Loire Atlantique et Vendée



SSEFS, S3AS, IES avec la section d'initiation et de première formation professionnelle (SIPFP)
ESPO, ESRP
SAVS, SAMSAH
Prestation d'Appui Spécifique FIPHFP / AGEFIPH

Notification d'orientation MDPH

1. Les publics accueillis Centre d'Action Médico-Sociale Précoce - CAMSP

Nature des déficiences Troubles / degré de sévérité

Difficultés de développement telles que :

- Un retard global de développement pouvant être associés des troubles sensoriels
- Des TSA associés à un retard de développement
- Une paralysie cérébrale
- Un polyhandicap

Dans le cadre des consultations de dépistage, nous pouvons recevoir les enfants à haut risque de trouble du développement.



0-6 ans

Pôle Médico-Educatif
Centre d'action
Médico-Sociale
Précoce CAMSP

Besoins essentiels / principaux * * Selon les nomenclatures SERAFIN

Santé :

en matière de fonctions mentales, psychiques, cognitives et du système nerveux,
en matière de fonctions digestives et métaboliques,
en matière de fonctions locomotrices ;
en matière de douleur relatifs à la voix, à la parole et à l'appareil bucco dentaire
pour entretenir et prendre soin de sa santé

Autonomie :

en lien avec l'entretien personnel,
en lien avec les relations et interactions avec autrui.
pour la mobilité et pour la sécurité.

Participation sociale :

en lien avec la vie scolaire (+3ans),
pour la vie familiale et parentalité,
pour accéder aux droits et à la citoyenneté transversaux en matière d'apprentissages
pour participer à la vie sociale
pour se déplacer avec un moyen de transport



Département Loire-Atlantique
Organisation en 2 secteurs
(Nort sur Erdre et Nantes
métropole et sud département)



CAMSP
Notification d'orientation MDPH

1. Les publics accueillis

IME - Institut Médico-Educatif

SESSAD - Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile

Nature des déficiences Troubles / degré de sévérité

IME

Troubles du développement intellectuel associés à des troubles du spectre de l'autisme et/ ou de la déficience visuelle. Les personnes accompagnées peuvent présenter des troubles du neurodéveloppement associés.

SESSAD

Troubles du spectre de l'autisme et/ ou troubles du développement intellectuel pouvant être associés à d'autres troubles du neurodéveloppement.



Institut Médico-Educatif IME
Service d'Éducation Spécialisée et de
soins à domicile SESSAD

Notification d'orientation MDPH



TSA-TDI Rayon de 30 min autour de Vertou
Département de Loire Atlantique
DV-TDI : 45 min autour de Vertou
Département de Loire Atlantique et limitrophes



Besoins essentiels / principaux * * Selon les nomenclatures SERAFIN

IME

Santé :

en matière de fonctions mentales, psychiques, cognitives et du système nerveux,
en matière d'accompagnement de la douleur, relatifs à la voix, à la parole et à l'appareil bucco-dentaire
en matière de fonctions digestives et métaboliques
pour entretenir et prendre soin de sa santé

Autonomie :

en lien avec l'entretien personnel, avec les relations et interactions avec autrui.
pour la mobilité pour prendre des décisions adaptées et pour la sécurité.

Participation sociale :

pour accéder aux droits et à la citoyenneté,
pour accomplir les activités domestiques,
en lien avec la vie scolaire,
transversaux en matière d'apprentissages,
pour la vie affective et sexuelle,
pour participer à la vie sociale,
pour se déplacer avec un moyen de transport

SESSAD

Santé :

en matière de fonctions mentales, psychiques, cognitives
relatifs à la voix, à la parole et à l'appareil bucco-dentaire
en matière de fonctions locomotrices
pour entretenir et prendre soin de sa santé

Autonomie :

en lien avec l'entretien personnel, avec les relations et interactions avec autrui.
pour la mobilité pour prendre des décisions adaptées et pour la sécurité.

Participation sociale :

pour accéder aux droits et à la citoyenneté,
pour accomplir les activités domestiques,
en lien avec la vie scolaire,
transversaux en matière d'apprentissages,
pour la vie affective et sexuelle,
pour participer à la vie sociale,
pour se déplacer avec un moyen de transport

1. Les publics accueillis

IME Institut Médico-Educatif

SESSAD Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile

Nature des déficiences Troubles / degré de sévérité

IME

Troubles du développement intellectuel associés à des troubles du spectre de l'autisme et/ ou de la déficience visuelle. Les personnes accompagnées peuvent présenter des troubles du neurodéveloppement associés.

SESSAD

Troubles du spectre de l'autisme et/ ou troubles du développement intellectuel pouvant être associés à d'autres troubles du neurodéveloppement.



Institut Médico-Educatif IME
Service d'Education Spécialise et de
soins à domicile SESSAD

Notification d'orientation MDPH



TSA-TDI Rayon de 30 min autour de Vertou
Département de Loire Atlantique
DV-TDI : 45 min autour de Vertou
Département de Loire Atlantique et limitrophes

+ 16 ans

Pôle Médico-Educatif
IME
SESSAD



Besoins essentiels / principaux * * Selon les nomenclatures SERAFIN

IME

Santé :

en matière de fonctions mentales, psychiques, cognitives et du système nerveux,
en matière d'accompagnement de la douleur, relatifs à la voix, à la parole et à l'appareil bucco-dentaire
en matière de fonctions digestives et métaboliques
en matière de fonctions locomotrices
pour entretenir et prendre soin de sa santé

Autonomie :

en lien avec l'entretien personnel, avec les relations et interactions avec autrui.
pour la mobilité pour prendre des décisions adaptées et pour la sécurité.

Participation sociale :

pour accéder aux droits et à la citoyenneté,
pour accomplir les activités domestiques,
en lien avec la vie scolaire,
transversaux en matière d'apprentissages,
pour la vie affective et sexuelle,
pour participer à la vie sociale,
pour se déplacer avec un moyen de transport

SESSAD

Santé :

en matière de fonctions mentales, psychiques, cognitives relatifs à la voix, à la parole et à l'appareil bucco-dentaire
en matière de fonctions locomotrices
pour entretenir et prendre soin de sa santé

Autonomie :

en lien avec l'entretien personnel, avec les relations et interactions avec autrui.
pour la mobilité pour prendre des décisions adaptées et pour la sécurité.

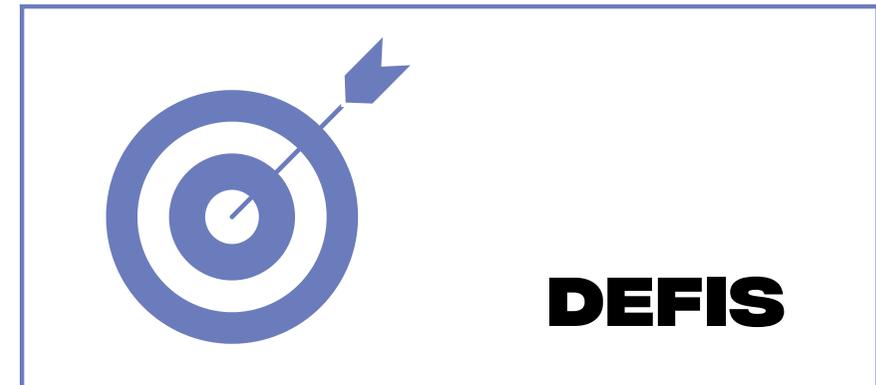
Participation sociale :

pour accéder aux droits et à la citoyenneté,
pour accomplir les activités domestiques,
en lien avec la vie scolaire et étudiante
en lien avec le travail et l'emploi
transversaux en matière d'apprentissages,
pour la vie affective et sexuelle,
pour participer à la vie sociale,
pour se déplacer avec un moyen de transport
en matière de ressources et d'auto suffisance économique

2. Evolution des publics accueillis



- Accroissement des situations sociales complexes / situations de précarité sociale (isolement accru des familles, usagers issus de parcours de migration)
- Une mobilisation multi acteurs générant un besoin de coordination (ASE, secteur psychiatrique, et autres ESMS, établissements de soins, éducation)
- Développement de l'accompagnement du public TDI-TSA-TSLA et diminution des demandes d'interventions auprès des publics en situation de déficience sensorielles sans handicaps associés.
- Accroissement du nombre de jeunes maintenus sous amendement Creton



- Renforcer l'acculturation des professionnels sur le travail au plus proche des lieux de vie des familles
- Renforcer la compréhension interculturelle et comprendre les dynamiques familiales à l'œuvre pour faciliter l'accessibilité et la communication.
- Articuler notre offre de service en lien et en complémentarité avec les structures sur le territoire
- Sortir de la porte d'entrée du service pour aller vers la porte d'entrée des besoins (décloisonner les services, renforcer les liens interservices)
- Préserver et cultiver l'expertise en déficience sensorielle

3. Organisation de l'offre de services

➤ **POLE EN DEFICIENCES SENSORIELLES ET DU LANGAGE**
Déficiences auditives DA, visuelles DV, troubles spécifiques du langage et des apprentissages TSLA et troubles associés

SERVICES AMBULATOIRES ENFANTS

Accompagnement Précoce

SAFEP DA 0-3 ans
 SAFEP DV 0-3 ans

Scolarisation

3-15 ans SAAS
 3-15 ans SSEFS

Lycées DA

Formation /Orientation

15-20 ans SAAAS
 15-20 ans SSEFS

Service de suite

Dispositif d'appui à la liste d'attente

IES - UEE UNITES D'ENSEIGNEMENT EXTERNALISEE

UEE Maternelle
 Sarah Bernhardt

UEE Élémentaire
 Ecole Ledru Rollin (Nantes)
 Ecole Marie Curie (St Sébastien sur Loire)

UEE Collège

De Goulaine (Basse Goulaine)
 René Bernier (St Sébastien sur Loire)

Internat 12-20 ans
 DA / DV / TSLA

SIPFP

Section d'Initiation et de Première Formation Professionnelle

FORMATION READAPTATION PROFESSIONNELLE

Etablissements et service de pré orientation **ESPO**

Etablissements et services de réadaptation professionnelle **ESRP**

(formations préparatoire, Formation bien être, CRCD*)

Dispositif de Formation Accompagnée **DFA**

SERVICES ADULTES DEFICIENTS SENSORIELS

Services d'Accompagnement à la vie sociale **SAVS**

Services d'Accompagnement médico social pour Adultes Handicapés **SAMSAH**

PRESTATIONS CONTRACTUALISÉES

Appui Spécifique AGEFIPH ÉTÉ, ACCESS EHPAD
 Prestations sur Devis SENSIVISE

*Conseiller Relation Client à Distance sur le site de St Herblain Tourmaline

➤ **POLE DE SERVICES MEDICO EDUCATIFS**
Déficiences visuelles avec troubles associés. Troubles du Spectre de l'Autisme TSA. Retard global de développement

CENTRE D'ACTION MEDICO SOCIALE PRECOCE CAMSP

Site de Nantes
 Antenne Nort sur Erdre

SESSAD

SESSAD Très Précoce

Accompagnement très précoce
 Des troubles du spectre de l'autisme (0-4 ans)

SESSAD TSA-DI

Accompagnement 0-20 ans

SESSAD à la 1ère scolarisation 3-4 ans

Dispositif Passerelle

INSTITUT MEDICO EDUCATIF IME

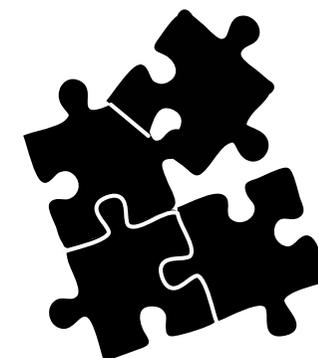
UEE Élémentaire
 St Fiacre

UEE Collège
 Petite Lande (Rezé)

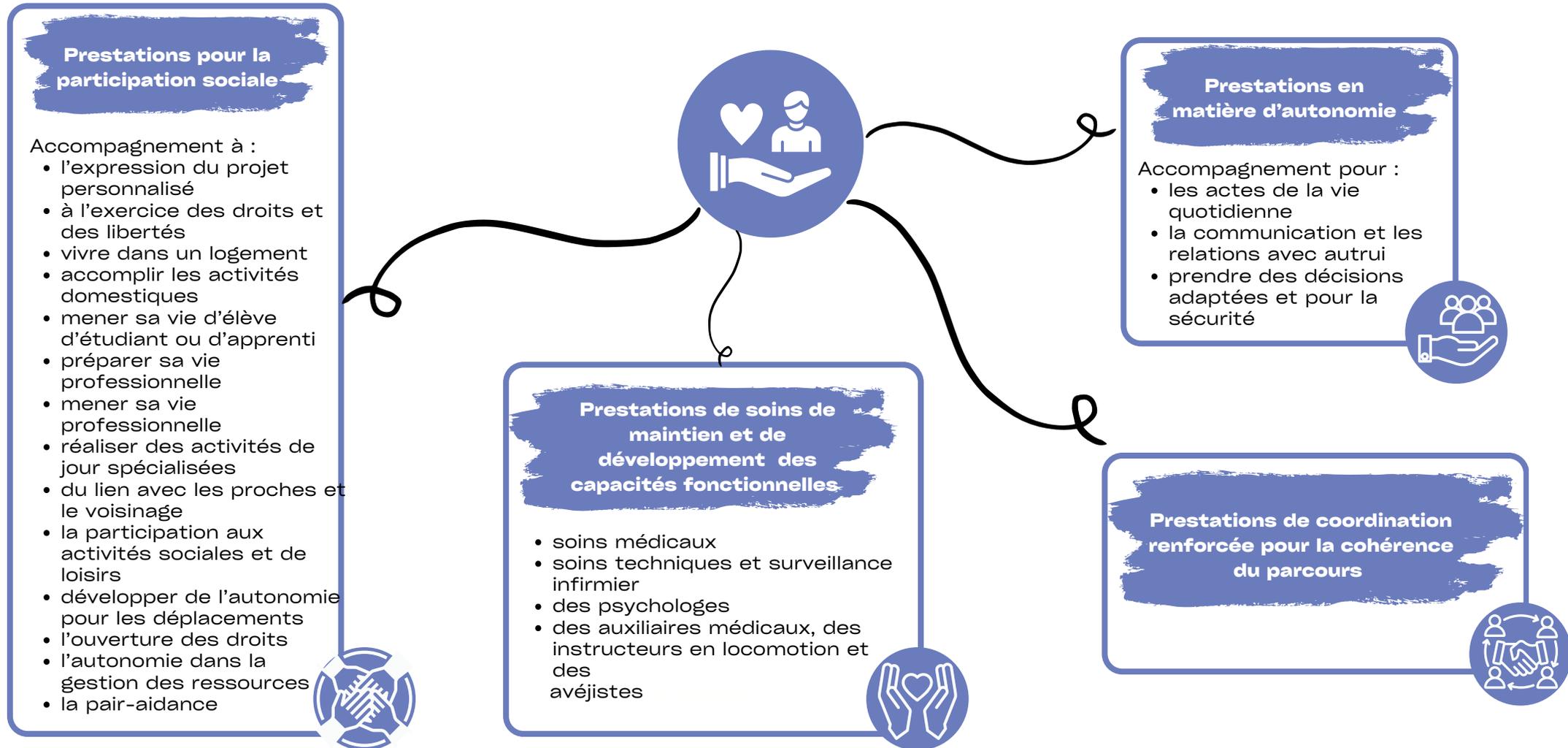
Accueil de jour Accompagnement médico éducatif

6-12 ans
 12-16 ans
 16-20 ans

Internat 12-20 ans



4. Les prestations de services proposées à l'Institut



5. Une démarche de personnalisation du projet centrée sur les capacités des personnes accompagnées, et sur le potentiel d'adaptation et de développement.

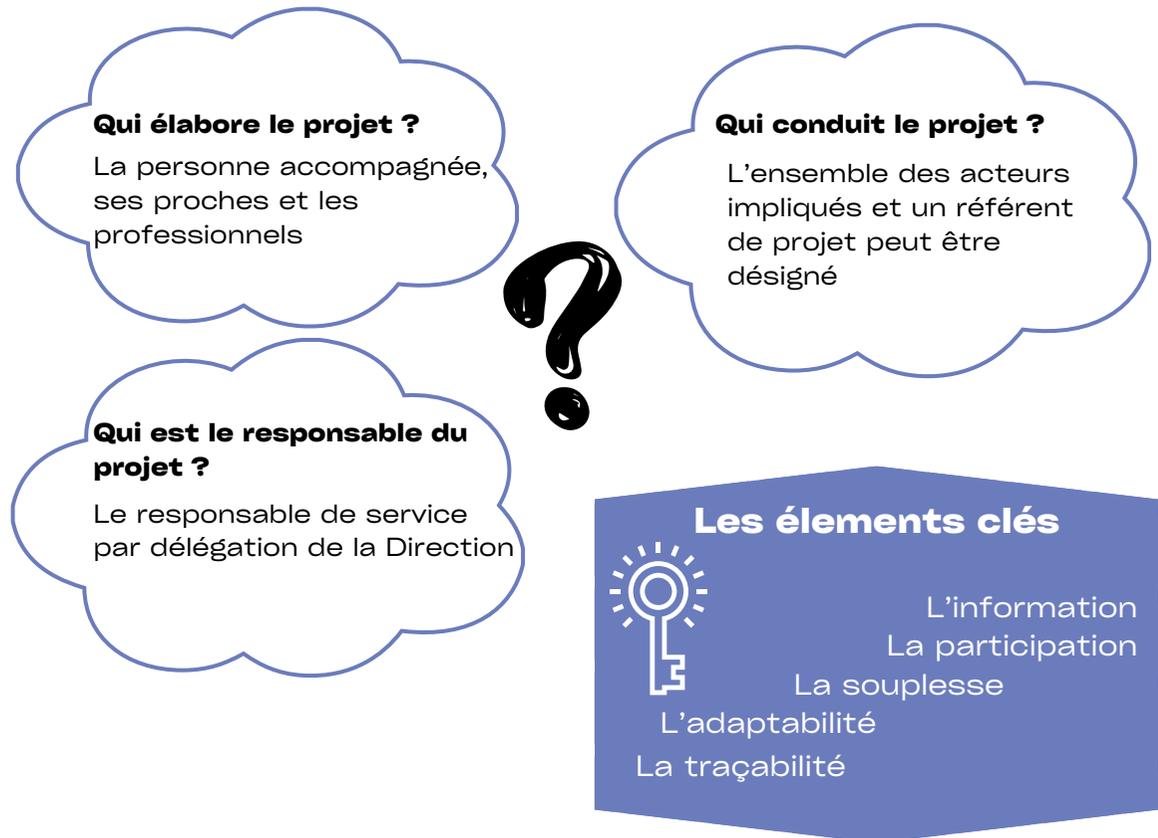
Chaque personne accompagnée a des attentes et des besoins singuliers, au regard de ses habitudes de vie, de ses capacités, de son potentiel d'adaptation et de développement, ainsi que de son environnement.

Le projet personnalisé d'accompagnement (PPA) est l'outil de collaboration qui vise à y répondre.

Il est le fruit d'une démarche de co-construction dynamique.

Il permet de décliner le programme d'actions pour atteindre les objectifs, à partir des ressources internes et de l'environnement.

Il fait l'objet d'un suivi régulier et d'une évaluation a minima annuelle.



6. L'organisation des instances/ dispositifs de participation sociale

Conseil de vie sociale

Les dispositifs jeunes et adultes élisent leurs représentant pour les conseils. Les élus vont se retrouver lors des conseils des jeunes et des conseils des stagiaires, où ils préparent leurs questions et demandes pour le CVS (Conseil de Vie Sociale).

Le conseil de vie sociale a comme objectif de faire remonter aux équipes de l'institut des problèmes, des idées, des questions des usagers.



Le DACLS, c'est quoi ?

= Le Dispositif d'Accompagnement à la Culture, au Sport et aux loisirs.

Promouvoir et mettre en œuvre l'accessibilité à la culture et aux loisirs auprès des usagers de l'établissement :

- l'information /sensibilisation / conseil auprès des usagers et des professionnels autour de ces thématiques
- la recherche, la centralisation et coordination des actions
- la promotion et l'ouverture sur l'environnement



Appui Ressource

L'Institut Océans réalise des diagnostics d'accessibilité auprès des structures culturelles de la métropole nantaise.

Les usagers vont pouvoir bénéficier d'expositions, de visites, etc et faire des retours sur les limites ou non de la proposition adaptée.



Des formes multiples

La participation sociale peut prendre de nombreuses autres formes :

- groupe de parole
- enquête de satisfaction
- etc



7. Bienveillance et prévention de la maltraitance

Définitions...

”
La bienveillance est une culture inspirant les actions individuelles et les relations collectives au sein d'un établissement ou d'un service.

Elle vise à promouvoir le bien-être de l'usager.

Elle ne se réduit ni à l'absence de maltraitance, ni à la prévention de la maltraitance.

La bienveillance se caractérise par une recherche permanente d'individualisation et de personnalisation de la prestation.

Elle ne peut se construire au sein d'une structure donnée qu'au terme d'échanges continus entre tous les acteurs.

“
d'après la HAS (Recommandation de bonnes pratiques professionnelles "La bienveillance : définition et repères pour la mise en oeuvre" ANESM Janv.2012

”
La maltraitance vise tout usager lorsqu'un geste, une parole, une action ou un défaut d'action compromet ou porte atteinte à son développement, à ses droits, à ses besoins fondamentaux ou à sa santé et que cette atteinte intervient dans une relation de confiance, de dépendance, de soin ou d'accompagnement.

Les situations de maltraitance peuvent être ponctuelles ou durables, intentionnelles ou non.

Leur origine peut être individuelle, collective ou institutionnelle.

Les violences et les négligences peuvent revêtir des formes multiples et associées au sein de ces situations.

“
d'après le Code de l'action sociale et des familles (Article CASF L119-1 pour la définition de la maltraitance)



... et nos bonnes pratiques

Une culture partagée du respect de la personne et de son histoire de sa dignité et de sa singularité



Une manière d'être, de dire et d'agir, soucieuse de l'autre, réactive à ses besoins et à ses demandes, respectueuse de ses choix et de ses refus



La valorisation de l'expression des usagers



Le souci de maintenir un cadre institutionnel stable, avec des règles claires, connues et sécurisantes pour tous et un refus sans concession de toute forme de violence



Une démarche continue d'adaptation par une réflexion et une collaboration incessantes entre tous les acteurs à la recherche de la meilleure réponse possible



Une culture de questionnement : un aller-retour permanent entre penser et agir, avec une réflexion collective sur les pratiques et une mise en acte rigoureuse



Nos actions à OCENS pour :

PREVENIR LA MALTRAITANCE



Pour les usagers

- Former à l'autodétermination
- Sensibiliser à la notion de maltraitance
- Informer sur les droits des usagers
- Co construire le projet personnalisé d'accompagnement
- Soutenir la participation sociale
- Installer un système d'alerte

Pour les professionnels

- Former et sensibiliser à la maltraitance
- Former sur les droits et procédures
- Analyser sa pratique
- Définir et communiquer la procédure de signalement
- Etre vigilant sur le cadre d'accompagnement individuel
- Installer un système d'alerte

TRAITER LA MALTRAITANCE



Pour les usagers

- Organiser le dispositif de dépôt de plainte ou de réclamation
- Soutenir et accompagner



Pour les professionnels

- Mettre en oeuvre un Comité de réflexion éthique pluridisciplinaire
- Tracer et suivre systématiquement avec l'appui du système informatisé de gestion des évènements indésirables
- Réunir les acteurs en cellules de veille pour traiter la situation

NOS RESSOURCES ET COMPÉTENCES

1. L'organisation de **nos services**
2. Nos compétences et **expertises**
3. Une gestion patrimoniale **optimisée et durable**
4. Une politique de mobilité **au service des besoins des usagers**
5. Un usage des technologies numériques au service **d'une plus grande efficacité et sécurité**
6. Un réseau d'expertise pour **soutenir le déploiement des innovations**

04

1. L'organisation de nos services

CONSEIL D'ADMINISTRATION

DIRECTION GÉNÉRALE

Pôle de Services en Déficiences Sensorielles et du Langage Enfants	Pôle de Services en Déficiences Sensorielles et du Langage Adultes	Pôle de services Médico-Educatifs
<ul style="list-style-type: none"> • Unités d'Enseignement Externalisée (UEE) • Services Ambulatoires <ul style="list-style-type: none"> • Service d'Accompagnement Familial d'Education Précoce (SAFEP) • Services de soutien à l'éducation Familiale et la scolarisation (SSEFS) • Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation (S3AS) • Section d'initiation et de pré formation professionnelle (SIPFP) • INTERNAT 12-16 ANS • Services de suite 	<ul style="list-style-type: none"> • Réadaptation Professionnelle <ul style="list-style-type: none"> • Etablissement et Service de Pré Orientation ESPO • Etablissement et service de Réadaptation Professionnelle (ESRP) • Services ambulatoires <ul style="list-style-type: none"> • Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) • Service d'Accompagnement Médico-Sociale Adulte Handicapé (SAMSAH) • Prestations d'Appui Spécifique AS (Agéfiph FIPHP) • Equipe Technique d'Evaluation (ÉTÉ) : auprès de la MDPH 	<ul style="list-style-type: none"> • Centre d'ACTION Médico-Sociale Précoce (CAMSP) • Institut Médico-Educatif (IME) <ul style="list-style-type: none"> • IME 6-12 ans • IME 12-16 ans • IME + 16 ANS • Internat 12-16 ans et + 16 ans • Services d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD)



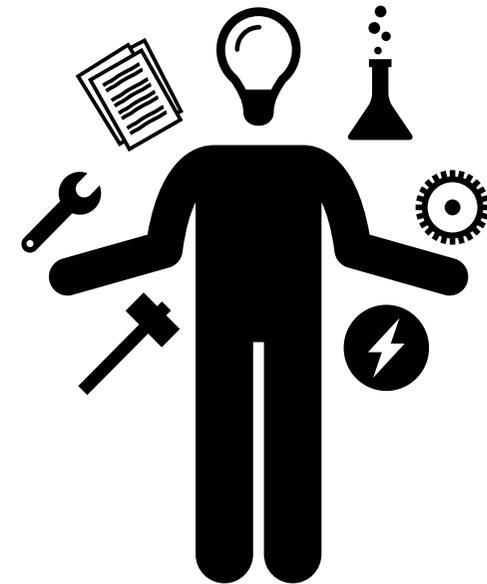
INSTANCES CONSULTATIVES
Comité social d'Etablissement CSE
Formation spécialisée F3SCT
Conseil de vie sociale Jeune
Conseil de vie sociale Adulte

SERVICES RESSOURCES
<ul style="list-style-type: none"> • Ressources humaines et service de santé au travail • Gestion budgétaire et Finances • Gestion logistique patrimoine et technique • Gestion du système d'information • Qualité gestion des risques

APPUI ET INNOVATION
<ul style="list-style-type: none"> • Centre de documentation et courtage de connaissances • Transcription et adaptation • Plateau technique • Innovation sur la réalité virtuelle (sensivise) • Sensibilisation aux handicaps

2. Nos compétences et expertises

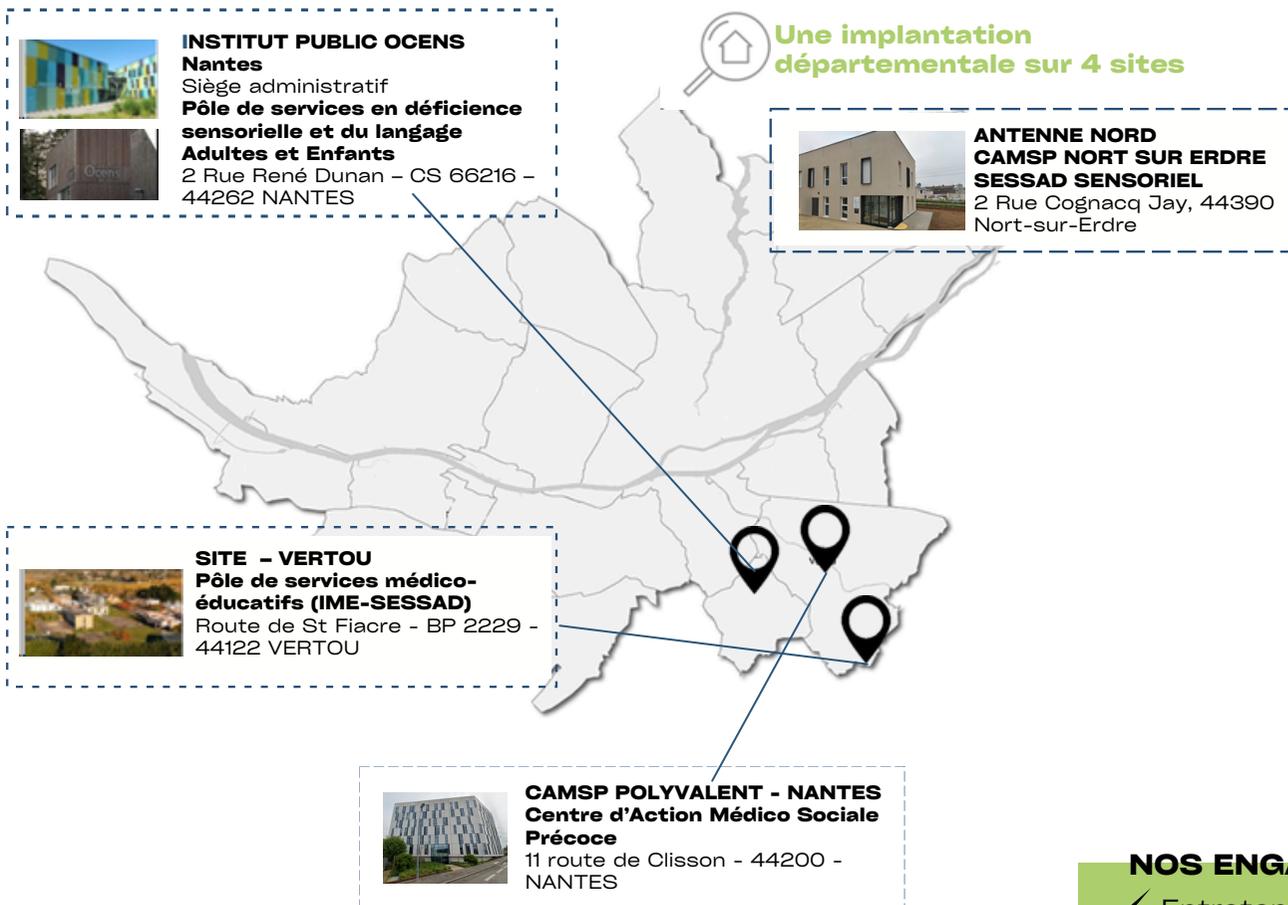
- **Un panel de compétences élargi** : une cinquantaine de métiers représentés liés à l'accompagnement et aux fonctions supports
- **Application des règles du statut de la fonction publique hospitalière**
- **Des lignes directrices de gestion révisées annuellement**
- **Un plan pluriannuel de développement de compétences** pour soutenir l'accompagnement des pratiques professionnelles
- **L'interdisciplinarité** : l'organisation d'interactions systématiques entre les différentes disciplines et compétences
- **Des fonctions supports** intégrées au plus proche des besoins quotidiens



DES ENGAGEMENTS

- ✓ La préservation de la spécificité de l'expertise du fait de la rareté des compétences (notamment sur les troubles sensoriels)
- ✓ Des processus interdisciplinaires pour conforter le rôle de chacun auprès de l'utilisateur
- ✓ L'agilité des fonctions supports pour s'adapter aux besoins
- ✓ La poursuite d'un dialogue social régulier

3. Une gestion patrimoniale optimisée et durable



Les Principes guidant notre restructuration immobilière

- 
Inclure les structures en proximité de la vie de la Cité, des associations, des transports en commun, des commerces, des établissements scolaires
- 
Décloisonner les installations, tout en favorisant la mutualisation des ressources et des compétences
- 
Optimiser les surfaces construites, en prenant en compte le taux d'utilisation et la capacité à mutualiser sur plusieurs usages quand cela est possible.
- 
Penser les espaces de façon à favoriser une occupation agile adaptée aux besoins évolutifs
- 
Ancrer les lieux d'installation sur des territoires favorisant un accès renforcé et en proximité aux services de la Cité
- 
Réduire au maximum l'impact environnemental en limitant l'artificialisation des sols, préservant les arbres et la nature, proposant une étude sur les énergies renouvelables et en étant sur l'utilisation des matériaux et en privilégiant la biodiversité.

NOS ENGAGEMENTS

- 
 Entretien, Réparation, prendre soin de tous ces environnements de travail (pour une bonne qualité de vie et d'usage)
- 
 Finaliser la construction IME -SESSAD à Vertou en 2026

4. Une politique de mobilité au service des besoins des usagers



69 véhicules de service mis à la disposition des professionnels : se déplacer vers les lieux de vie des usagers dans un souci d'optimisation du déplacement, du temps de trajet.



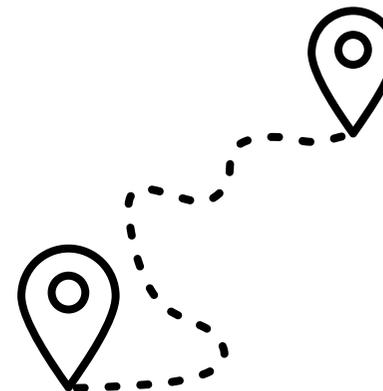
4 sociétés de transports taxis pour transporter les jeunes vers les lieux d'accueil de jour et les unités d'enseignement externalisées.



Une équipe de chauffeurs en interne pour les trajets spécifiques



Accompagnement des jeunes à la bonne utilisation des **transports en commun de la métropole nantaise**



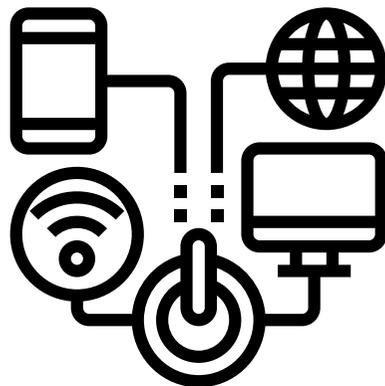
NOS ENGAGEMENTS

- ✓ Renforcer l'usage des transports en communs et mobilités douces
- ✓ Encourager le covoiturage
- ✓ Être attentif aux temps de transport des jeunes
- ✓ Poursuivre les efforts d'optimisation sur l'organisation des trajets et des circuits
- ✓ Une gestion du parc automobile pour accroître la part des véhicules hybrides électriques

5. Un usage des technologies numériques au service d'une plus grande efficacité

Des ressources importantes :

- une équipe informatique aux compétences élargies de l'administration réseau et de l'assistance utilisateur
- une politique ambitieuse d'investissement en matériels informatiques et numériques
- un choix assumé d'internaliser la gestion informatique pour préserver la compétence et la réactivité
- un soutien aux utilisateurs pour renforcer leur maîtrise et développer de nouvelles compétences
- Une mobilisation de nouvelles solutions numériques pour faciliter le travail au quotidien
- un engagement à travers le programme ESMS numérique (dossier informatisé de l'utilisateur et les services sociaux)
- un appui à l'usage du numérique au niveau des usagers (mobilisation d'IPAD, logiciels spécifiques etc)



Principes d'action

- Le numérique contribue à une implication plus importante de la personne à son parcours.
- Le numérique facilite l'accès, le partage et la sécurisation des informations sur les usagers
- Le numérique encourage la collaboration et la coopération entre les secteurs sanitaire, médico-sociaux et sociaux, ainsi qu'avec le secteur des libéraux.
- Le numérique joue un rôle déterminant sur la transformation et l'adaptation de l'offre de services, en rendant possible l'activité des professionnels au plus proche des lieux de vie des usagers. Il permet de soutenir concrètement la mobilité des professionnels sur le territoire.
- Un délégué à la protection des données (DPO) garantit la bonne utilisation et préservation des données personnelles.

NOS ENGAGEMENTS

- ✓ Sensibiliser régulièrement sur le RGPD et le partage d'informations
- ✓ Respecter les données sensibles en organisant les droits d'accès
- ✓ Déployer progressivement la messagerie de santé sécurisée
- ✓ Renforcer les usages numériques auprès des usagers
- ✓ Déployer le dossier informatisé de l'utilisateur

6. Un réseau d'expertise pour soutenir le déploiement des innovations

EN INTERNE

Centre de documentation spécialisée et courtage de connaissances

Conseil en aides techniques et numériques (plateau technique)

Transcription et adaptation de supports et de documents

Réalité virtuelle (réalité augmentée de sensibilisation à la malvoyance : SENSIVISE)



NOS PRINCIPAUX PARTENAIRES

Structure Régionale d'Appui et d'Expertise des Pays de la Loire (SRAE)



Réseau Francophone en Déficience Sensorielle et du Langage (RFDSL)



Réseaux européens en déficience auditive et en déficience visuelle HIPEN et ENVITER



Fédération Nationale pour l'inclusion des personnes en situation de handicap sensoriel et DYS en France (FISAF)



Centre Ressource Autisme (CRA)



Association Nationale des Equipes Contribuant à l'Action médico Sociale Précoce



Associations locales départementales :
ADAPEI APAJH APF etc...

ANNEXES

1. Le projet Pédagogique
2. Les 11 thèmes du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens
3. La liste des personnes qualifiées

05



ANNEXE 1

Projet Pédagogique 2024-2029



PRÉAMBULE

Selon les recommandations de bonnes pratiques de la HAS , les missions de l'institut public Ocens s'inscrivent dans une démarche d'accompagnement à la scolarité en contribuant à l'inclusion scolaire, tout en permettant des accompagnements médico-sociaux nécessaires au bon épanouissement de l'élève.

Cinq objectifs principaux émergent de ces recommandations :

- Aider l'enfant à être acteur de sa scolarité
- Encourager l'implication des parents dans la scolarité de l'enfant
- Identifier et développer les ressources de l'Etablissement Social et Médico-Social (ESMS) pour accompagner collectivement les parcours scolaires
- S'inscrire dans la communauté éducative
- Intervenir dans l'école avec la mise en place de missions d'appui ressource

Ainsi, dans le cadre de son projet pédagogique, l'Institut public Ocens s'inscrit dans le respect de ces recommandations.



MÉTHODOLOGIE

L'élaboration de ce projet pédagogique est le fruit d'un travail pluriprofessionnel de l'Institut sur une durée de 12 mois. L'objectif de ce projet est de mettre en avant les missions d'accompagnement à la scolarisation de l'institut et les différents enjeux à venir de l'enseignement spécialisé dans un contexte de grande transformation des politiques publiques concernant l'inclusion scolaire des enfants en situation de handicap.

La première étape fut de constituer un comité de pilotage qui portera étape par étape l'écriture de ce projet.

A partir de ce comité, plusieurs séquences de travail ont été organisées dont une séance avec toute la communauté enseignante afin d'aboutir au projet finalisé.

Enfin, ce projet finalisé a bénéficié de plusieurs temps d'échanges et de relectures avec les enseignants et l'équipe d'encadrement pour respecter la démarche de co-construction.



SOMMAIRE

PARTIE 1 : Présentation des différents parcours de scolarisation

1. Le contexte
2. Les différents enjeux pour une école inclusive
 - a. Le rôle de l'Unité d'Enseignement Internalisée (UEI)
 - b. Le rôle de l'Unité d'Enseignement Externalisée (UEE)
 - c. Le rôle des services ambulatoires
3. Le pluri-partenariat pour un objectif commun : le projet pédagogique de l'élève
4. Les objectifs pédagogiques
5. L'organisation des parcours de scolarisation
 - a. Des dispositifs collectifs de scolarisation constitutifs de l'Unité d'Enseignement Internalisée (UEI)
 - b. Des dispositifs collectifs de scolarisation constitutifs de l'Unité d'Enseignement Externalisée (UEE)
 - c. Des services ambulatoires

6. Des moyens structurés au service de la scolarisation
 - a. Des écoles et des structures partenaires implantées sur le territoire
 - b. La gouvernance pédagogique
 - c. Des équipes interdisciplinaires
 - d. Le développement de compétence des professeurs d'enseignement spécialisé

PARTIE 2 : Les perspectives d'évolution de la pédagogie spécialisée

1. L'autodétermination des élèves et leurs familles
2. Les liens avec l'Education nationale et les différents partenaires
3. L'expertise des professeurs d'enseignement spécialisé
4. L'accompagnement des élèves avec troubles associés
5. L'orientation et le parcours de l'élève
6. L'évolution de la pédagogie spécialisée à l'aune des nouvelles technologies et des évolutions des outils de l'Education nationale

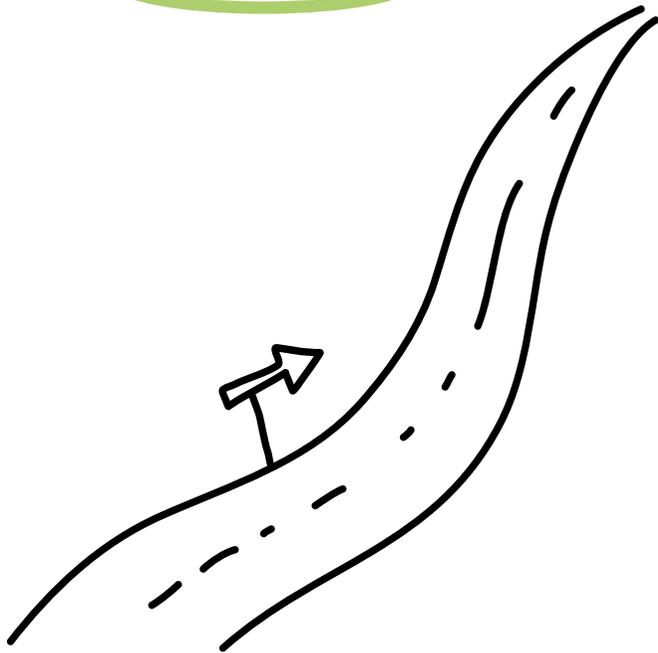
ANNEXES

- Les différents parcours de scolarisation
- La fiche de mission de l'enseignant coordinateur d'UEE
- La fiche de mission du coordinateur pédagogique



PARTIE 1

Présentation des différents parcours de scolarisation





PARTIE I : Présentation des différents parcours de scolarisation

1. Contexte

L'institut Public OCENS offre des parcours de scolarisation différenciés ou des appuis à la scolarisation ordinaire en lien avec les politiques publiques d'inclusion scolaire.



Ainsi, l'institut OCENS déploie ses parcours d'accompagnement à la scolarisation au sein de dispositifs d'enseignement internalisés, externalisés dans des établissements scolaires partenaires mais également en inclusion totale dans le cadre de services ambulatoires.

L'établissement dispose de plusieurs agréments pour accompagner des jeunes en situation de handicap.

L'institut accompagne donc des jeunes dotés d'une notification MDPH qui présentent :

- Une déficience intellectuelle/des troubles du spectre de l'autisme
- Des déficiences sensorielles :
 - Déficience auditive
 - Déficience visuelle
 - Troubles spécifiques du langage



La plupart des parcours d'accompagnement à la scolarisation (qu'ils soient mis en œuvre dans un cadre individuel ou collectif), se déroulent dans les établissements scolaires de droit commun, avec des modalités d'inclusion variables selon les besoins. Seuls les élèves de l'IME ayant des besoins particuliers bénéficient d'un parcours internalisé.

2. Les différents enjeux pour une école inclusive



a. Le rôle de l'Unité d'Enseignement Internalisée (UEI)

L'UEI poursuit une mission d'accompagnement global des usagers accompagnés en IME selon une complémentarité des dimensions thérapeutique, éducative et pédagogique. Cet accompagnement se voit adapté aux besoins du jeune, à son niveau de développement, à ses potentialités, à l'évolution de son état ainsi qu'à son âge, dans le respect de l'égalité de tous. Il favorise l'épanouissement, la réalisation de toutes les potentialités intellectuelles, affectives et corporelles, l'autonomie maximale quotidienne sociale. Ainsi, il tend à assurer la participation du jeune dans les différents domaines de la vie et dans les apprentissages et veille à garantir à chaque jeune le droit d'accéder à un statut d'élève.

b. Le rôle de l'Unité d'Enseignement Externalisée (UEE)

L'Unité d'Enseignement Externalisée permet aux jeunes accompagnés par l'institut public Ozens de suivre, partiellement ou totalement, une scolarité en établissement ordinaire. L'UEE met donc l'élève dans une situation de vie commune avec l'ensemble de ses pairs au sein d'une structure scolaire dite ordinaire ce qui lui permet de bénéficier d'inclusions dans le droit commun aussi souvent que possible et de garder cet espace de retrait et d'adaptation pour lui permettre d'acquérir les apprentissages nécessaires à son épanouissement et à son rythme.

La notion de lien avec ses pairs est primordiale dans ce contexte, avec la possibilité pour ces élèves de développer une sociabilisation et un bain de langage commun.

c. Le rôle des services ambulatoires

Ils visent à apporter une offre de services adaptée aux besoins des jeunes dans leur environnement. Les élèves sont donc scolarisés dans leur école de secteur ou l'établissement de formation selon le parcours de scolarisation de son choix. Dans ce contexte, l'équipe pluriprofessionnelle intervient dans ces établissements du droit commun, en ayant toujours pour objectif de proposer des accompagnements concertés : pédagogique, thérapeutique, éducatif, et accompagnement social.

D'autre part, la particularité des services ambulatoires repose sur un suivi médico-social adapté aux besoins du jeune sur son territoire, en concertation avec les différents partenaires dont les professionnels de santé libéraux.

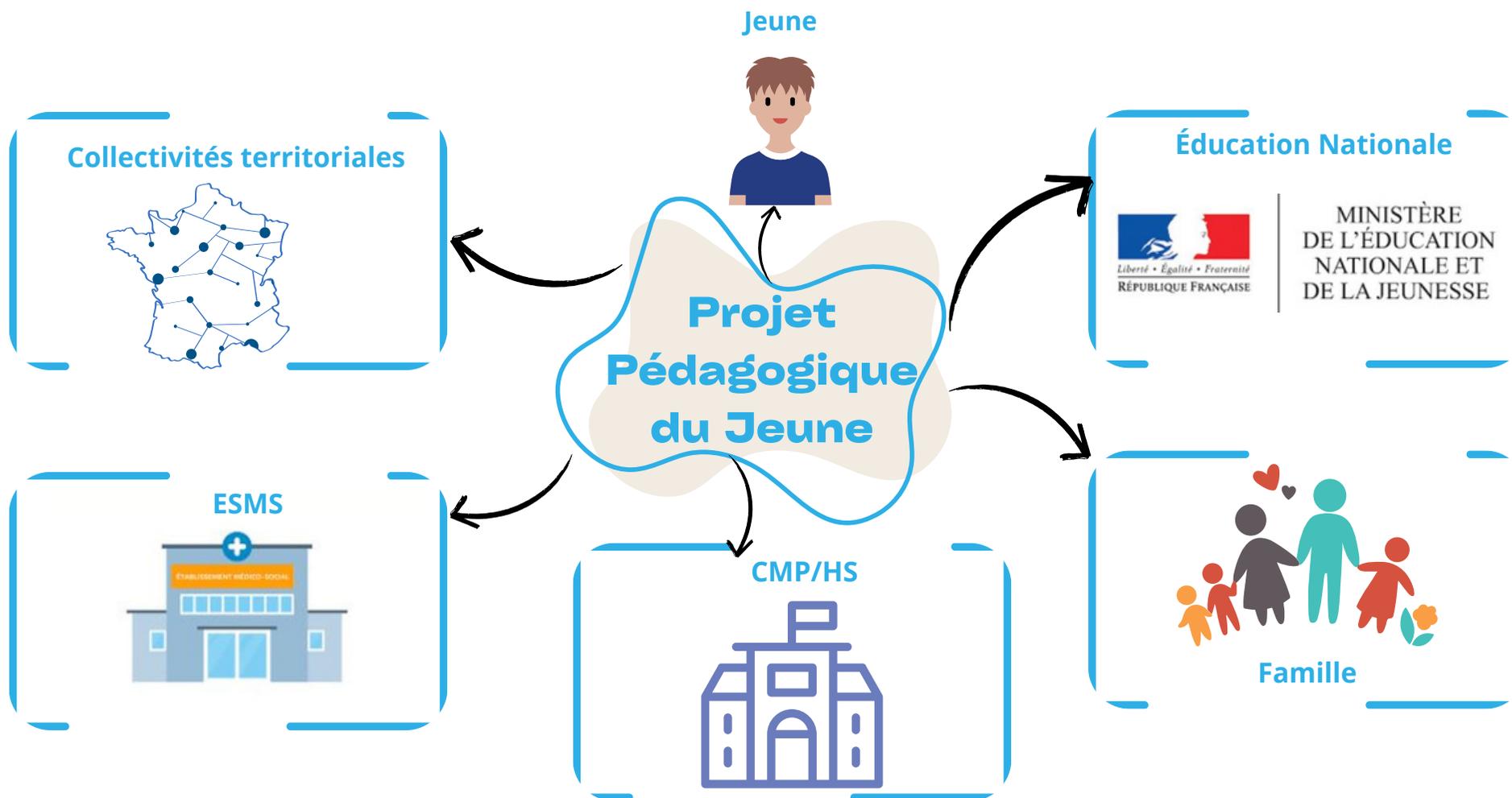
Ainsi, la scolarisation, en termes de temps et de contenu, s'ajuste en fonction des capacités des élèves et selon le niveau scolaire tout en prenant en compte les besoins d'accompagnement pédaogo-éducatifs individuels.

3. Le pluripartenariat pour un objectif commun : le projet pédagogique de l'élève



La philosophie d'intervention de l'institut public Ocens vise à **rendre le jeune pilote de son projet de vie**.

Ainsi les professionnels s'inscrivent dans une posture permettant de renforcer le pouvoir d'agir de ces jeunes, de valoriser leurs capacités et de concourir à leur développement. Pour ce faire, de nombreux partenaires participent de façon collégiale à l'élaboration du projet pédagogique de l'élève.



4. Les objectifs pédagogiques



Les objectifs d'apprentissages scolaires s'appuient **sur le socle commun de connaissances, de compétences et de culture de l'École de la République.**

Il doit permettre la poursuite d'études, la construction d'un avenir personnel et professionnel et préparer à l'exercice de la citoyenneté.

En lien avec le handicap de chacun, des objectifs ciblés peuvent être mis en œuvre afin de développer des stratégies de compensation qui se doivent d'être le plus individualisées possible.

Ces objectifs sont détaillés en annexe dans les fiches parcours de scolarisation.

Afin de répondre spécifiquement à ces objectifs qui sont en lien avec la particularité du handicap des jeunes accompagnés, les professeurs en enseignements spécialisés de l'institut sont titulaires de certifications reconnues par le ministère en charge de l'Éducation nationale et celui de la santé.



Ces professeurs spécialisés sont titulaires du :

- Certificat d'Aptitude à l'Enseignement général des Aveugles et des Déficients Visuels (CAEGADV)
- Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement des Jeunes Sourds (CAPEJS)
- Certificat d'Aptitude Professionnelle aux Pratiques de l'École Inclusive (CAPPEI)



5. L'organisation des parcours de scolarisation

La mise en œuvre du projet pédagogique se décline selon diverses modalités d'organisation :

a. Des dispositifs collectifs de scolarisation constitutifs de l'Unité d'Enseignement Internalisée (UEI)

Les UEI de l'institut Ocens sont des dispositifs de l'IME qui accompagne des jeunes présentant des déficiences intellectuelles et/ou des troubles du spectre de l'autisme.

Ils sont constitués de 5 groupes organisés selon les âges :

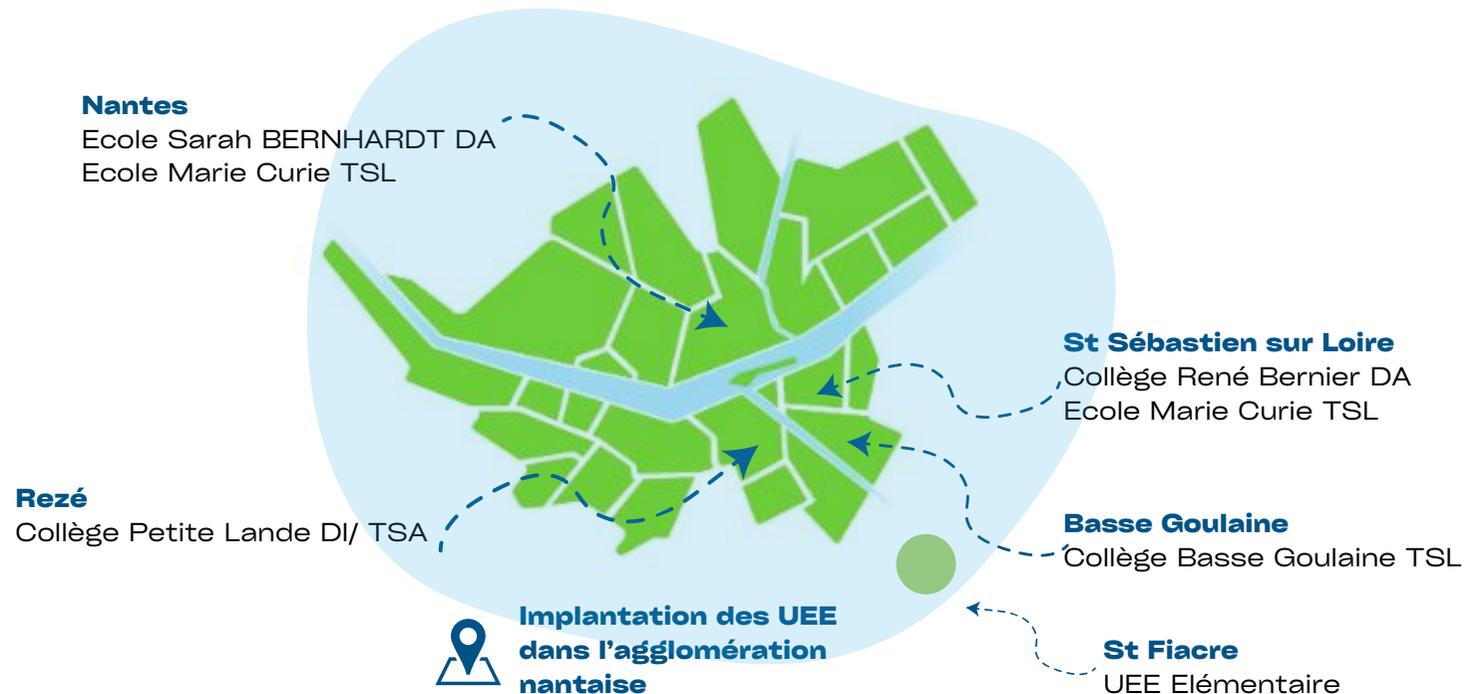
- 3 groupes de 6-12 ans
- 2 groupes de 12-16 ans

Pour les jeunes de plus de 16 ans, il n'existe pas de temps de scolarisation assuré par des enseignants. Le maintien des acquis et la transposition des apprentissages s'effectuent par le biais des accompagnements éducatifs et, à la marge, par l'intervention de formateurs.

b. Des dispositifs collectifs de scolarisation constitutifs de l'Unité d'Enseignement Externalisée (UEE)

Les Unités d'Enseignement externalisées sont des dispositifs implantés dans les établissements scolaires partenaires sur cinq communes comme l'indique la carte ci-après :

Selon les besoins particuliers de chaque jeune au sein de ces dispositifs, les temps de scolarisation sont aménagés entre les apprentissages scolaires et les activités pédagogiques, thérapeutiques ou éducatives qui sont organisés dans le lieu de scolarisation, au sein de l'institut ou à domicile.



5. L'organisation des parcours de scolarisation (suite)



c. Des services ambulatoires



Les services ambulatoires de l'institut public Ocens sont organisés en trois dispositifs :

- SSEFS Service de Soutien à l'Education Familiale et à la Scolarisation
- S3AS Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation
- SESSAD TDI/TSA : Service d'éducation et de soins spécialisés à domicile TDI/ TSA



Il s'agit d'accompagner et soutenir les élèves scolarisés dans leur établissement scolaire de proximité ou dans leur établissement de scolarisation pour les dispositifs ULIS.

Des réponses à des besoins pédagogiques, éducatifs et thérapeutiques sont apportées individuellement ou collectivement et, en complément, des regroupements collectifs peuvent être proposés dans les locaux de l'Institut OCENS.



Pour les élèves de plus de 16 ans, en lycée général ou technologique, en lycée professionnel, ou lors des formations en alternance, ces accompagnements se déclinent sur le plan de l'accessibilité et de l'accompagnement pédagogique (co-enseignement, séances hors classe...) et éducatif, selon les choix d'orientation des jeunes et leurs besoins.

6. Des moyens structurés au service de la scolarisation



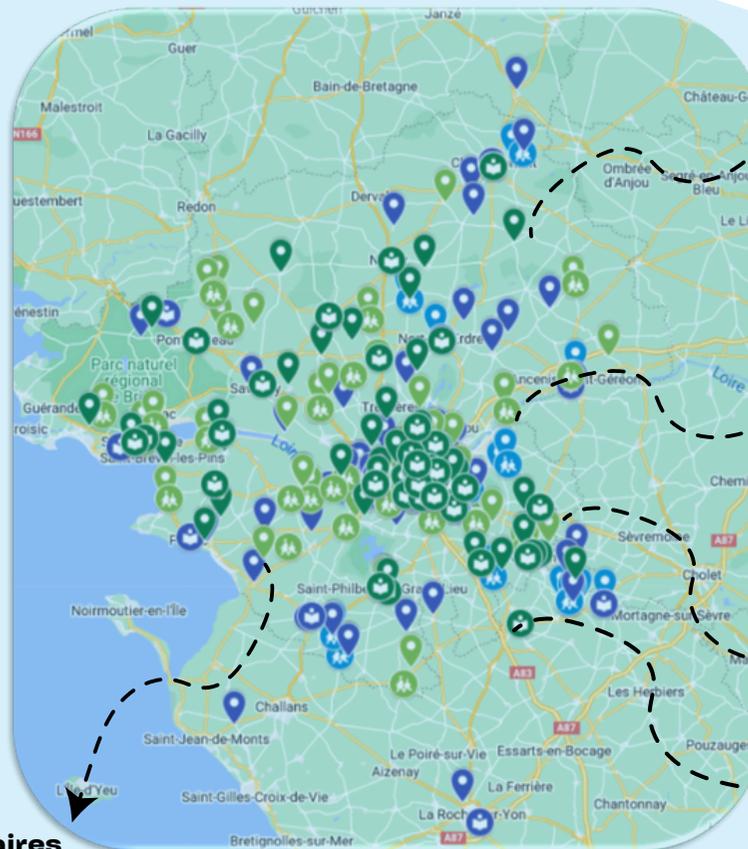
a. Des écoles et des structures partenaires implantés sur le territoire



Pour les UEE, l'Institut Public OCENS a conventionné **avec 7 établissements scolaires partenaires.**

Concernant les services ambulatoires, les professionnels interviennent auprès **d'une centaine d'établissements scolaires répartis sur notre territoire.**

Lycées partenaires



Ecoles partenaires

Ecoles primaires partenaires

Collèges partenaires

Ecoles primaires partenaires

Cartographie des écoles partenaires

6. Des moyens structurés au service de la scolarisation



b. La gouvernance pédagogique

La notion de gouvernance pédagogique s'inscrit dans la volonté de favoriser la mise en œuvre d'une éducation inclusive en prenant en compte la spécificité de chaque jeune accompagné, en veillant à la bonne collaboration avec nos partenaires (Education nationale, Ministère de l'agriculture, AGEFIPH ...) et la veille permanente des évolutions réglementaires et des innovations.

Elle s'appuie sur **la notion de coresponsabilité avec nos partenaires entre 5 piliers.**

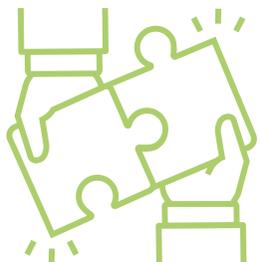


6. Des moyens structurés au service de la scolarisation



c. Une équipe pluridisciplinaire

La mutualisation d'expertises au sein de l'Institut traduite par le savoir-faire, les compétences professionnelles d'adaptation et l'innovation dans le domaine de la pédagogie spécialisée permet la mise en œuvre de parcours de formation diversifiés.



Pour ce faire, une étroite collaboration entre les professionnels de l'équipe pluriprofessionnelle médico-sociale permet de développer les compétences de chacun dans l'objectif de renforcer les capacités psycho-sociales de l'élève en vue d'une pleine participation sociale et du développement des apprentissages.

Concernant plus spécifiquement l'UEI, un projet commun au groupe d'utilisateurs, incluant des objectifs différenciés est proposé, permettant une cohésion de groupe ainsi qu'une continuité sur l'année avec pour objectif de mettre du sens sur les apprentissages.

Ces projets s'inscrivent dans un travail complémentaire avec des professionnels rééducateurs, éducateurs, enseignants dans les disciplines culturelles et artistiques, permettant des projets transversaux combinant plusieurs disciplines.

d. Développement des compétences des professeurs d'enseignant spécialisé



Dans une démarche de formation continue et d'amélioration de la qualité de notre offre de services, l'Institut Public OCENS s'engage à former ses professionnels dont les enseignants spécialisés.

D'autre part, des conseils auprès de la communauté éducative de l'IEH ASH et d'inspecteurs (Ministère en charge de la Santé) sont possibles sur demande de l'établissement.



PARTIE 2

Les perspectives d'évolution de la pédagogie spécialisée

1. L'autodétermination des élèves accompagnés et leurs familles



Le principe d'autodétermination est au cœur de notre philosophie d'intervention.

Ainsi, nous nous inscrivons collectivement dans une posture permettant de renforcer le pouvoir d'agir des jeunes, de valoriser leurs capacités et de concourir à leur développement.



Missions des enseignants

Afin de développer et d'encourager les comportements autodéterminés chez les élèves, l'enseignant va :

- Avoir une posture de guide et de soutien auprès de l'élève et sa famille, notamment pour informer et mieux comprendre les choix possibles.
- Contribuer à la mise en place d'un contexte éducatif sécurisant et soutenant.
- Informer et échanger avec les équipes éducatives des compétences et capacités de l'élève tout en prenant en compte la situation de handicap.
- Créer ou s'appuyer sur des situations pour lui permettre de prendre des décisions, vivre des expériences, apprendre à se connaître, apprendre de ses erreurs.



Les points d'attention

- Être autodéterminé ne signifie pas faire tout ce dont on a envie, mais avoir le choix final de ses décisions.
- Il est primordial d'établir une relation éducative de qualité et de confiance, et d'avoir une bonne connaissance de l'élève pour s'appuyer sur ses intérêts, aspirations...
- Le développement de comportements autodéterminés est possible pour tous.



Actions et perspectives

- Poursuivre la formation continue et la réflexion sur la notion d'autodétermination
- Développer des outils communs, supports d'échanges (grille d'auto-évaluation.)
- Mettre en place des ateliers pluridisciplinaires pour les jeunes et leurs familles.

2. Lien avec l'Education nationale et les différents partenaires



Les professionnels de l'Education nationale sont des partenaires privilégiés des professeurs d'enseignement spécialisé de l'Institut afin de permettre une inclusion scolaire et sociale.

Pour ce faire, un partenariat complexe recouvrant l'ensemble des partenariats auprès des jeunes est nécessaire.

Des rencontres régulières obligatoires telles que les Equipes de Suivi de Scolarisation (ESS) permettent de formaliser cette coopération dans l'intérêt de l'élève.



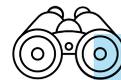
Les points d'attention

- Les partenaires sont nombreux et diversifiés en fonction des champs d'intervention auprès du jeune. Il est important de prendre en compte toutes les interventions qui l'entourent.



Missions des enseignants

- Être identifiés par les différents partenaires externes en explicitant les missions et ressources de l'Institut, et plus précisément le rôle du professeur d'enseignement spécialisé au sein d'une équipe pluriprofessionnelle.
- Pour les UEE, favoriser des temps d'inclusion dans les classes de l'établissement scolaire ou sur des projets pédagogiques, en relation avec le projet de l'enfant, et proposer des temps d'inclusion inversés autant que possible.



Actions et perspectives

- Poursuivre et compléter les propositions d'action de formation et de sensibilisation auprès des différents partenaires.
- Renforcer les liens avec le Rectorat pour réfléchir ensemble aux aménagements des examens et aux besoins en matériel pédagogique adapté.
- Développer les partenariats entre l'Institut et les établissements de l'Education Nationale.

3. L'expertise des professeurs d'enseignement spécialisé



Les professeurs d'enseignement spécialisé apportent leur expertise auprès des élèves et de leurs familles, mais également auprès des enseignants et des élèves des établissements scolaires.



Missions des enseignants

- Evaluer les besoins de chaque élève aussi bien en termes d'accompagnements que d'aménagements pédagogiques.
- Aider à la maîtrise des outils de communication et de compensation en fonction des besoins de l'élève.
- Adapter les supports pédagogiques et ajuster les modalités spécifiques d'enseignement en fonction de la situation de handicap.
- Apporter une pluralité de réponses pédagogiques en fonction du profil du jeune et développer les stratégies d'apprentissage adéquates
- Sensibiliser des élèves et professionnels de l'établissement scolaire sur le handicap et la socialisation de l'ensemble des jeunes.
- Accompagner les élèves aux examens et pour leurs demandes d'aménagement.



Les points d'attention

- Les enseignants doivent apporter une réponse spécifique à la diversité des profils accueillis à l'institut avec leurs incidences sur la scolarité.
- Les enseignants spécialisés sont régulièrement amenés à faire des interventions individuelles auprès des élèves mais l'effet vicariant est un élément important du processus d'apprentissage. Il est donc important de veiller à garder des temps pédagogiques collectifs.



Actions et perspectives

- Poursuivre les formations continues dans la connaissance du handicap et les implications pour les apprentissages scolaires.
- Accentuer les échanges de pratiques au sujet de problématiques et d'outils spécifiques.
- Créer et partager des outils de communication sur les différentes expertises pédagogiques : évaluations initiales (profil pédagogique de l'élève), préconisations pédagogiques...

4. Accompagnement des élèves avec des troubles associés



L'institut répond aux besoins des personnes présentant une déficience sensorielle, des troubles du langage et des apprentissages, des troubles du spectre de l'autisme, un retard global de développement et des troubles associés

Pour certains jeunes, les troubles associés peuvent être variés et avoir un grand impact dans le parcours pédagogique de l'élève. Ils auront ainsi des besoins très spécifiques.



Missions des enseignants

- Intervenir dans le cadre d'une intervention pluridisciplinaire (action thérapeutique, éducative et pédagogique) pour porter un regard croisé face à la complexité des troubles.
- Travailler la notion d'autodétermination notamment au niveau de l'autonomie, la communication, apprendre à faire un choix, apprendre à connaître ses goûts...
- Ecrire le projet pédagogique du jeune en lien avec le projet personnalisé
- Mettre en avant des objectifs ciblés à court et moyen terme afin de pouvoir ajuster les apprentissages et mettre en avant les progrès.



Les points d'attention

- Les élèves présentant des troubles associés sont à considérer dans la globalité de ces troubles. Les démarches et outils sont généralement à repenser et à adapter.
- Selon les troubles, travailler en groupe n'est pas toujours aisé, mais reste nécessaire pour les apprentissages scolaires (effet vicariant) et sociaux (« vivre ensemble »). Il faut toutefois moduler ces temps pour respecter les possibilités des élèves.



Actions et perspectives

- Développer la formation des professionnels sur les différents troubles.
- Améliorer le partage de connaissances en interne entre professionnels de différents services.

5. L'orientation et le parcours de l'élève



L'orientation doit être coconstruite avec l'élève, sa famille et l'ensemble des acteurs de son environnement en réfléchissant au parcours de vie du jeune en termes d'accompagnement global.

Il doit rester au cœur des choix de son parcours.



Missions des enseignants

- En lien avec tous les acteurs, travailler sur une proposition d'orientation adaptée à chaque situation (à évaluer en fonction des centres d'intérêt et des connaissances et compétences).
- Travailler sur la recherche de stages adaptés en milieu ordinaire et protégé et réaliser les suivis de stages en lien avec l'équipe éducative.



Les points d'attention

- Avoir des connaissances globales des différents parcours et des finalités pour l'insertion professionnelle ou sociale.
- Avoir de bonnes connaissances de l'employabilité des différents secteurs professionnels.



Actions et perspectives

- Poursuivre et développer les soirées d'orientation avec différents partenaires, ainsi que les témoignages d'anciens élèves
- Rendre accessibles auprès des familles et des partenaires les possibilités d'accompagnement (fiches parcours, communication...).

6. L'évolution de la pédagogie spécialisée à l'aube des nouvelles technologies et des évolutions des outils de l'Education Nationale



Missions des enseignants

- Apporter un enseignement auprès de l'élève qui soit en adéquation avec les différents programmes pédagogiques et les outils associés.
- Exercer l'élève à l'utilisation de son matériel informatique dans des situations d'apprentissage concrètes.
- Former les enseignants de l'EN au matériel informatique adapté de l'élève afin d'assurer une utilisation optimum en classe.
- Sensibiliser les enseignants EN des besoins technologiques de leurs élèves (ex: des cours en version numérique).



Les points d'attention

- Rester bien informé des innovations technologiques et des outils existants.
- Les nouvelles technologies doivent être un outil parmi d'autres. Il faut diversifier les activités en gardant des activités concrètes permettant des approches multisensorielles et plus en lien avec le quotidien tout en restant attentif au temps d'écran.



Actions et perspectives

- Créer une cellule informatique (enseignant/ergothérapeute/informaticien): recherche, veille, formation, catalogue.
- Avoir des formations pour pouvoir tester le nouveau matériel numérique et pédagogique.
- Accentuer les échanges avec les ergothérapeutes et les formateurs informatiques afin de proposer à l'élève et sa famille les différents outils numériques adaptés à ses besoins particuliers.

Pour retrouver les annexes du projet pédagogique, scannez les QR Codes ci-dessous :



Les différents parcours de scolarisation



La fiche de mission de l'enseignant coordinateur d'UEE



La fiche de mission du coordonnateur pédagogique





C

ANNEXE 2

P

**Le contrat
pluriannuel**

O

d'objectifs et

M

**de moyens
2023-2027**



Les 11 thèmes du Contrat Pluriannuel d'objectifs et de moyens

C P O M

- 1 Poursuivre la transformation de l'offre de service en dispositif
- 2 Adapter l'offre d'insertion et de formation professionnelle
- 3 Structurer une offre ressource
- 4 Adapter l'offre de service du CAMSP et du SAVS-SAMSAH aux réalités démographiques du département
- 5 Soutenir l'harmonisation et la formalisation du Process de PPA pour Ocens
- 6 Engager une démarche d'amélioration continue de la qualité en s'appuyant sur les critères impératifs de la nouvelle réforme de l'évaluation
- 7 Renforcer les outils de gestion pour garantir l'équilibre de la trajectoire financière, dans le cadre d'une transformation importante de l'offre et d'une restructuration immobilière complète
- 8 Finaliser la dernière étape de restructuration immobilière (projet habitat participatif + 16 ans IME)
- 9 Mettre en œuvre une politique GPEC
- 10 Harmoniser les outils SI au niveau de l'ensemble des professionnels (outil de gestion RH, et DUI) avec le besoin de rechercher un financement pour ce déploiement.
- 11 Améliorer notre communication interne et externe



ANNEXE 3

La liste des personnes qualifiées



Direction Départementale de l'Emploi du Travail et des Solidarités



Agence Régionale de Santé
Délégation Territoriale de Loire-Atlantique



Direction Générale Solidarité



Texte transcrit en FALC, Facile A Lire et à Comprendre par l'ESAT de Legé, ADAPEI Loire Atlantique.

Les personnes qualifiées sont :

Des personnes pour vous aider, si vous êtes accompagnés par un établissement ou un service médico-social.

Les personnes qualifiées sont nommées par :

- le Préfet de Loire-Atlantique
- le Directeur général de l'ARS, l'Agence Régionale de la Santé
- le Président du Conseil départemental.

Le rôle des personnes qualifiées :

Les personnes qualifiées vous aident à défendre vos droits.

Vous pouvez contacter les personnes qualifiées :

- Si vous êtes accompagné par un établissement ou un service social ou médico-social.
- Si vous êtes le représentant légal de la personne accompagnée.

Pour contacter les personnes qualifiées :

Vous avez 2 possibilités pour avoir une personne qualifiée à vos côtés

1. Envoyer un message à l'une des adresses mails ci-dessous.
Vous serez mis en contact avec une des personnes qualifiées.

ars-dt44-contact@ars.sante.fr
compétence ARS

DAUT-reclamationsEIG@loire-atlantique.fr
compétence Département

ddets-directeur@loire-atlantique.gouv.fr
compétence

2. Envoyer un courrier à l'une des adresses postales ci-dessous.
Vous serez mis en contact avec une des personnes qualifiées.

Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire
Délégation Territoriale de Loire-Atlantique
Personnes qualifiées
17 Boulevard Gaston Doumergue
CS 56233
44262 NANTES CEDEX 2

Département de la Loire Atlantique
Direction générale Solidarité –
Secrétariat de la Direction Autonomie
Personnes qualifiées
3, Quai Ceineray - CS 94109
44041 NANTES CEDEX 1

Département de la Loire Atlantique
Direction Générale Solidarité
Secrétariat de la Direction enfance jeunesse
Personnes qualifiées
3, Quai Ceineray - CS 94109
44041 NANTES CEDEX 1

DDETS de Loire-Atlantique
Service la rue au logement
1 boulevard de Berlin- CS 32421
44024 NANTES CEDEX 1



